



Dîners paroissiaux

mercredi 28 janvier 2015

Dîner chaque premier mercredi du mois

Une rencontre amicale ouverte à tous chaque premier mercredi du mois. Chacun apporte un plat à partager à l'issue de la messe, vers 19h45 à 21h

Installation des tables et remise en état des lieux avant de partir.

Contact : [mail](#)

Dîner interparoissiens

Samedi 3 février 2018

Chaque année, nous vous proposons de participer aux dîners de paroissiens.

Que vous fréquentiez habituellement ou occasionnellement l'église Sainte-Jeanne d'Arc ou la Chapelle Saint-Joseph, voici l'occasion de rencontrer chez vous ou chez eux, autour d'une table chaleureuse de 6 à 8 personnes, vos voisins de quartier, paroissiens comme vous, mais que vous n'aviez peut-être jamais repérés dans nos grandes assemblées paroissiales.

Cette année, c'est le samedi 3 février que vers 20h nous nous retrouverons chez les uns et les autres ; À 22h15 nous clôturerons par un temps de prière en union avec tous les autres dîners de paroissiens.

Inscrivez-vous sur les bulletins à disposition quelques semaines auparavant dans les églises. Ils vous permettent de nous indiquer si vous préférez recevoir ou être reçu ; quel quartier vous habitez , quelle messe vous fréquentez le plus souvent, pour nous permettre de vous aider à rencontrer vos voisins. Vous serez appelés dans les jours qui précèdent par votre hôtesse qui verra avec vous qui apporte quoi et vous donnera ses coordonnées.

Vous trouverez des bulletins d'inscription dans les églises ou vous pourrez en télécharger.

Déposez votre inscription dans les boîtes au fond de l'église avant le 28 janvier

ou RSVP par [mail](#)

Vous pouvez également télécharger le bulletin d'inscription :



ou vous inscrire [en ligne](#)

Contact :Bénédicte de Dinechin [mail](#)

Dîner des nouveaux arrivants

Samedi 18 novembre à 20h30 à la crypte

Accueil des familles arrivées sur la paroisse dans les 12 derniers mois.

Contact : Jean Bernard -

[Diner des nouveaux paroissiens](#)

[inscription en ligne](#)

Document à télécharger et à déposer au fond de l'église ou au secrétariat : 17 Rue Albert Joly :

